

BOURSES ETUDIANTES POUR LE CONGRES 2021 DU GMP : APPEL A CANDIDATURES

Dans le cadre de ses journées 2021 qui se dérouleront du 20 au 22 octobre à l'espace Diderot, le GMP met en place pour la 1^{ère} fois des bourses étudiantes.

L'objectif de ces bourses est d'accueillir au sein de la communauté du GMP des étudiantes et étudiants intéressés par la pharmacocinétique, afin de leur faire découvrir la place de cette spécialité dans les projets de recherche et de développement, les différents métiers et les thématiques d'actualité dans ce domaine.

Qui est le GMP ?

Le GMP est une association créée en 1988 regroupant les scientifiques industriels et universitaires concernés **par la pratique des études de bioanalyse, de pharmacocinétique et de métabolisme**, quels qu'en soient les domaines d'application (pharmacie, cosmétique, agro-chimie, agro-vétérinaire, environnement).

A qui s'adresse cette bourse ?

La bourse s'adresse aux étudiantes et étudiants inscrits en master 2 ou équivalent (pharmacie, médecine, vétérinaire, sciences...) en 2019/2020, 2020/2021 ou 2021/2022, intéressés par la pharmacocinétique. Il n'est pas nécessaire d'être un adhérent du GMP.

Les étudiantes et étudiants ne doivent pas percevoir de rémunération associée à un stage ou un emploi dans le domaine d'activité du GMP. Cette bourse n'est pas destinée à se substituer à un financement par un laboratoire d'accueil dans lequel l'étudiant-e effectuerait ou aurait effectué un stage. En particulier, elle ne s'adresse pas à des étudiants inscrits en thèse ni à des internes. En retour, il sera demandé aux lauréats d'apporter une aide logistique pendant le congrès (contribution à l'accueil des participants, gestion du micro pendant les séances de question, ...), qui sera également l'occasion d'échanger directement avec les professionnels.

Que couvre cette bourse ?

La bourse couvre l'inscription au congrès et au dîner de gala. Pour les étudiantes et étudiants de province, sont inclus également 2 nuits d'hôtel et le transport aller-retour.

Comment faire pour postuler ?

Vous devrez faire parvenir **un CV et une lettre ou vidéo (1 minute maximum) de motivation**, ainsi que les justificatifs relatifs aux critères d'éligibilité.

Votre demande devra également être appuyée par le courrier d'un enseignant de pharmacocinétique.

Quand et à qui envoyer votre candidature ?

Votre dossier de candidature devra être envoyé par courrier électronique au plus tard le **30 juillet 2021** à fabrice.hurbin@sanofi.com et florence.gattacceca@univ-amu.fr.

Comment se fera la sélection ?

La sélection sera faite par le conseil d'administration du GMP, avec l'aide de représentants du groupement des enseignants de pharmacocinétique (GEPK).

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

fabrice.hurbin@sanofi.com